

C.V. DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
Au capital de 2.931.130 euros
Siège social : Lieudit Les Bragauds – 17940 RIVEDOUX-PLAGE
483 516 779 RCS LA ROCHELLE
(ci-après la « **Société** »)

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2026**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025
SOUmise ET ADOPTÉE**

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 1.213.490,12 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	1.213.490,12 euros
------------------------	--------------------

AFFECTATION

Aux réserves

A la réserve légale, soit	60.674,51 euros
---------------------------	-----------------

Aux autres réserves, soit	1.152.815,61 euros
---------------------------	--------------------

TOTAL	1.213.490,12 euros	1.213.490,12 euros
--------------	---------------------------	---------------------------

Eu égard à cette affectation :

- le compte « *autres réserves* » est porté de 723.537,14 euros à 1.876.352,75 euros ;
- le compte « *réserve légale* » est porté de 224.890,08 euros à 285.564,59 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
30 septembre 2024	-	-	-	-
30 septembre 2023	-	-	-	-
30 septembre 2022	220.000 euros	-	-	-

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président
Monsieur Philippe CAZENAVE



RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES

Commissaires aux Comptes

Associés

- David Galaup
- Marc Claverie

SAS C.V. DEVELOPPEMENT

Lieu-dit Les Bragauds

17940 RIVEDOUX PLAGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

SAS C.V. DEVELOPPEMENT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE au capital de 2 931 130 euros
SIEGE SOCIAL : Lieu-dit Les Bragauds - 17940 RIVEDOUX PLAGE
SIRET : 483 516 779 00020
R.C.S. : LA ROCHELLE 483 516 779

À l'Assemblée Générale de la société C.V. DEVELOPPEMENT,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société C.V. DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant les décalages d'emprunts bancaires et obligataires combinés à la mise en vente de certains actifs du groupe permettant d'assurer la continuité d'exploitation.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan du 30 septembre 2025 s'établit à 10 136 136 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables – Titres de participation » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données de valeur de marché pour chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A La Rochelle, le 23 mars 2026.

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



Marc CLAVERIE

Bilan Actif

		30/09/2025		30/09/2024	
Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	10 049,10	3 284,57	6 764,53	
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	70 000,00		70 000,00	115 000,00
ACTIF CIRCULANT	Constructions	4 000,00	4 000,00		281 213,31
	Installations tech., mat. et outillage indus.	12 234,13	12 043,51	190,62	833,54
	Autres immobilisations corporelles	271 677,82	134 911,05	136 766,77	132 539,95
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	10 137 626,27	1 490,00	10 136 136,27	8 459 136,27
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations	301 835,46	294 416,21	7 419,25	7 419,25
	Autres titres immobilisés	1 233,20		1 233,20	1 233,20
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	17 500,00		17 500,00	17 500,00
	Total de l'actif immobilisé (III)	10 826 155,98	450 145,34	10 376 010,64	9 014 875,52
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	477 163,23	5 510,00	471 653,23	547 379,09
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	4 296 167,75		4 296 167,75	4 392 440,31
	Charges constatées d'avance	31 659,57		31 659,57	66 089,03
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	64 216,15		64 216,15	32 455,86
	Total de l'actif circulant (IV)	4 869 206,70	5 510,00	4 863 696,70	5 038 364,29
	Frais d'émission des emprunts (V)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des emprunts (VI)	109 121,87		109 121,87	254 617,68
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
COMPTES DE REGULARISATION	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	15 804 484,55	455 655,34	15 348 829,21	14 307 857,49

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

Présentation

4 804 990,55

5 304 527,22

Bilan Passif

	Règlement ANC 2022-06	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (dont versé 2 931 130,00)	2 931 130,00	2 931 130,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	970 144,40	970 144,40
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	224 890,08	196 027,81
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	723 537,14	175 154,07
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 213 490,12	577 245,34
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	236 726,09	186 947,24
	Total des capitaux propres	6 299 917,83	5 036 648,86
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	3 063 966,22	3 063 966,22
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	2 985 509,63	3 830 088,92
	Emprunts et dettes financières divers (2)	2 397 754,94	1 859 150,87
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 935,37	148 918,18
	Dettes fiscales et sociales	264 111,62	131 224,17
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	177 633,60	237 860,27
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	9 048 911,38	9 271 208,63
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	15 348 829,21	14 307 857,49
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 213 490,12	577 245,34
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	3 256 470,23	3 939 146,05
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

	Règlement ANC 2022-06	30/09/2025	30/09/2024
	France	12 mois	12 mois
	Exportations et livraisons intracommunautaire		
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)	1 570 652,35	1 570 652,35	1 383 941,35
Montant net du chiffre d'affaires	1 570 652,35	1 570 652,35	1 383 941,35
Production stockée			
Production immobilisée		21 867,33	
Subventions			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			9 196,00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		527 000,00	
Autres produits		1 641,99	61,88
Total des produits d'exploitation		2 121 161,67	1 393 199,23
Achats de marchandises		(1 416,67)	184,76
Variation de stocks			
Achats de matières et autres approvisionnements			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes (1)		793 447,55	605 791,29
Impôts, taxes et versements assimilés		23 411,13	17 602,09
Salaires		551 010,96	517 620,08
Cotisations sociales		169 552,48	175 251,71
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		39 647,90	51 601,08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		347 353,31	
Autres charges		6 588,81	33,84
Total des charges d'exploitation		1 929 595,47	1 368 084,85
RESULTAT D'EXPLOITATION		191 566,20	25 114,38

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier	3 118,35	12 788,62
- Redevances de crédit-bail immobilier		

Compte de Résultat 2/2

		30/09/2025	30/09/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		191 566,20	25 114,38
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	1 191 058,31	748 080,73
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		111,63
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	1 191 058,31	748 192,36
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	171 722,48	171 245,84
	Intérêts et charges assimilées (3)	339 784,06	325 624,34
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		511 506,54	496 870,18
RESULTAT FINANCIER		679 551,77	251 322,18
RESULTAT COURANT avant impôts		871 117,97	276 436,56
Produits exceptionnels			225 123,26
Charges exceptionnelles		49 778,85	271 012,48
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(49 778,85)	(45 889,22)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		(392 151,00)	(346 698,00)
Total des produits		3 312 219,98	2 366 514,85
Total des charges		2 098 729,86	1 789 269,51
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 213 490,12	577 245,34

(2) dont produits concernant les entités liées

(3) dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

Annexe

♦ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 348 829** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 312 220** euros et un total **charges** de **2 098 730** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 213 490** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2024** et finit le **30/09/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

♦ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Evènements significatifs de l'exercice:

Cession de la maison détenue par CV DEVELOPPEMENT:

La société CV DEVELOPPEMENT a procédé à la vente de la maison le 21/02/2025 pour un montant de 500 000 €.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice:

Postérieurement à la date de clôture de l'exercice, et afin d'assurer la continuité de son exploitation et de celle du groupe, la société a obtenu auprès de ses partenaires financiers :

- Décalage de 6 mois des échéances d'emprunts entre janvier et juin 2026. Ces échéances non payées seront réétablies sur la durée restante des emprunts.
- Décalage de 6 mois au 19 janvier 2027 au lieu du 19 juillet 2026 de la date de remboursements des emprunts obligataires souscrits en 2019 et 2021.

En parallèle de ces accords, la société a mis en vente certains de ces actifs pour assurer les remboursements qui interviendront sur 2027.

Intégration Fiscale:

La société CV DEVELOPPEMENT a opté à compter du 30/06/2005 pour le régime de l'intégration fiscale prévue aux articles 223 A et suivants du code général des impôts.

La liste des filiales intégrées est la suivante:

- SARL CV DEVELOPPEMENT (société Mère)
- SAS CAP DETENTE
- SAS LES SARTIERES

Annexe

- SAS A LACORNICHE
- SAS HOTEL LE GALION
- SARL LOCATION MTR
- SAS LE CORSAIRE DU RICHELIEU
- SCI ANGI
- SCI LES FOUGERES
- SCI SURPRISE
- SCI LA POINTE DU CHAY
- SCI THALASSA LA FLOTTE
- SCI DE L'ARNAIRAUD

Les principales caractéristiques de l'option sont les suivantes:

Chaque société supportera l'impôt qui serait dû par elle, calculé sur son résultat propre, comme en l'absence d'intégration.

L'impôt constaté dans le cadre de la présente intégration fiscale est de 0 €. En l'absence d'intégration fiscale l'impôt constaté aurait été de 0 €.

◆ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2022-06 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 04 Novembre 2022.

La société a décidé d'anticiper l'application de ce nouveau Plan comptable général.

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des

Annexe

catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Titres de Participation:

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition sur titres de participation est un changement de méthode par rapport à ce qui a été pratiqué dans les précédentes acquisitions.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Autres Informations:

Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements de retraite sont évalués, charges incluses, à la clôture d'exercice à 2 938 €. Le calcul des engagements tient compte de l'incidence de l'application des facteurs d'actualisation, de probabilité de durée de vie et de temps de présence dans l'entreprise en prenant en compte les paramètres suivants:

Annexe

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires : 2%

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3.75 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 64 ans

Le taux de rotation retenu est moyen

Le taux de charges sociales patronales est de 35%

Le départ intervient à l'initiative du salarié. Paramètres techniques :

L'année des calculs retenue est 2025.

La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TG 05.

La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021.

Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.

Ce montant n'a pas été comptabilisé.

Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite ne font pas l'objet d'un financement externalisé.

Suivi d'exploitation et de Trésorerie:

La société CV DEVELOPPEMENT établie un budget d'exploitation Groupe et par société en début d'exercice ainsi qu'un budget groupe de trésorerie.

Elle procède à un suivi mensuel de celui-ci via un reporting.

Accompagnement du Groupe CV au profit de la société LE CORSAIRE DE RICHELIEU:

La société CV DEVELOPPEMENT, associé unique de la société LE CORSAIRE DE RICHELIEU, l'accompagne financièrement en ayant participé à l'augmentation de capital par compensation de compte courant, d'un montant de 800 k€ dans le but d'assurer la continuité d'exploitation.

De plus, la vente de la maison (ci-dessus) et le refinancement de certains crédits du Groupe par un organisme de financement extérieur CORHOFI permettent de soutenir et d'assurer la continuité d'exploitation de la société.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 30/09/2025
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions Virt p.à p.	Diminutions Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres		10 049,10		10 049,10
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		10 049,10		10 049,10
CORPORELLES	Terrains	115 000,00		45 000,00	70 000,00
	Constructions sur sol propre	409 000,00		405 000,00	4 000,00
	sur sol d'autrui				
	instal. agencé aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	13 564,40		1 330,27	12 234,13
	Instal., agencement, aménagement divers	166 082,01	29 271,95	72 185,52	123 168,44
	Matériel de transport	86 312,50	18 265,58	18 265,58	86 312,50
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	48 647,18	13 549,70		62 196,88
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	838 606,09	61 087,23	541 781,37	357 911,95
FINANCIERES	Participations	8 460 626,27	1 679 000,00	2 000,00	10 137 626,27
	Créances rattachées à des participations	275 608,79	26 226,67		301 835,46
	Autres titres immobilisés	1 233,20			1 233,20
	Prêts et autres immobilisations financières	17 500,00			17 500,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 754 968,26	1 705 226,67	2 000,00	10 458 194,93
TOTAL		9 593 574,35	1 776 363,00	543 781,37	10 826 155,98

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au
Règlement ANC 2022-06			Dotations	Diminutions	30/09/2025
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles		3 284,57		3 284,57
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 284,57		3 284,57
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	127 786,69	4 097,85	127 884,54	4 000,00
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 730,86	642,92	1 330,27	12 043,51
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	92 420,87	12 532,04	65 040,74	39 912,17
	Matériel de transport	35 137,66	12 860,78	172,51	47 825,93
	Matériel de bureau, mobilier	40 943,21	6 229,74		47 172,95
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		309 019,29	36 363,33	194 428,06	150 954,56
TOTAL		309 019,29	39 647,90	194 428,06	154 239,13

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Présentation

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Règlement ANC 2022-06				
	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	186 947,24	49 778,85		236 726,09
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	186 947,24	49 778,85		236 726,09
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	{ incorporelles				
	{ corporelles				
	{ des titres mis en équivalence				
	{ titres de participation	269 679,54	26 226,67		295 906,21
	{ autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 510,00			5 510,00
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	275 189,54	26 226,67		301 416,21
	TOTAL GENERAL	462 136,78	76 005,52		538 142,30
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation				
	{ - financières		26 226,67		
	{ - exceptionnelles		49 778,85		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

CREANCES

Règlement ANC 2022-06	30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	301 835,46		301 835,46
Prêts			
Autres immobilisations financières	17 500,00		17 500,00
Clients douteux ou litigieux	6 589,96	6 589,96	
Autres créances clients	470 573,27	470 573,27	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 289,70	2 289,70	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	2 700,00	2 700,00	
Taxes sur la valeur ajoutée	73 707,39	73 707,39	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés	4 193 675,96	4 193 675,96	
Débiteurs divers	23 794,70	23 794,70	
Charges constatées d'avance	31 659,57	31 659,57	

TOTAL DES CREANCES	5 124 326,01	4 804 990,55	319 335,46
---------------------------	---------------------	---------------------	-------------------

Prêts accordés en cours d'exercice
Remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

DETTES

	30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 063 966,22		3 063 966,22	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	3 381,46	3 381,46		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 982 128,17	253 653,24	2 456 225,09	272 249,84
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	159 935,37	159 935,37		
Personnel et comptes rattachés	59 201,03	59 201,03		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 742,50	43 742,50		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	151 579,67	151 579,67		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 588,42	9 588,42		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 397 754,94	2 397 754,94		
Autres dettes	177 633,60	177 633,60		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL DES DETTES	9 048 911,38	3 256 470,23	5 520 191,31	272 249,84
-------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------------

Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000,00
Emprunts remboursés en cours d'exercice	935 743,65
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2,06

Présentation

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	30/09/2025
Total des Charges à payer		269 260
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		38 957
Intérêts courus sur emprunts éts crédit	38 957	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 163
FNP - FOURNISSEURS	10 163	
Dettes fiscales et sociales		42 506
PROVISION POUR CONGES PAYES	25 611	
TAXE D'APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	357	
PROVISION CH. SOC. CONGES PAYES	8 854	
ETAT - CHARGES A PAYER	6 969	
FORMATION CONTINUE	714	
Autres dettes		177 634
AAE - LE CORSAIRE RICHELIEU	177 634	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/09/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			31 660
		31 660	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		31 660

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	30/09/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		154 270,00	19,0000	2 931 130,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		154 270,00	19,0000	2 931 130,00

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

	30/09/2025	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		10,00	
Professions intermédiaires		2,00	
Employés		1,00	
Ouvriers			
TOTAL		13,00	

Annexe libre

Commentaire sur composition du capital social

En date du 22/02/2019, la société a été transformé de EURL à SAS. A cette même date, une augmentation de capital a eu lieu par incorporation des réserves d'un montant de 1 239 669 € par élévation de la valeur nominal de l'action (19 €).

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 03 mars 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 314 051 € par la création de 16 529 € actions ordinaires nouvelles.

Le capital est donc actuellement composé de 154 270 actions d'une valeur nominale de 19 € entièrement souscrites et libérées dont:

- 16 529 actions ordinaires
- 137 741 actions de préférences ADP1

Commentaire sur les Obligations Convertibles en Actions:

En date du 03/03/2021, La société CV DEVELOPPEMENT a émis des Obligations Convertibles en Actions pour un montant de 2 300 113.20 € au profit des Titulaires d'OC qui les ont souscrites selon la répartition suivante:

Catégorie / souscripteurs	BPI France	OCEAN PARTICIPATIONS	TOTAL OC
Tranche 1	11 881	3 960	15 841
Tranche 2	11 881	3 960	15 841
TOTAL OC	23 762	7 920	31 682

Ces obligations ont les modalités suivantes:

- Nombres d'obligations en circulation: 31682
- Prix d'émission des obligations: 72.60 €
- Durée de l'emprunt: 5 ans
- Taux annuel:
 - OC tranche 1: 4 %
 - OC tranche 2: 5 %

Ces obligations, si elles ne sont pas converties, seront remboursées en totalité le 19 Juillet 2026 pour leur valeur nominale augmentée des intérêts dus et non encore versés au titre des OC, de la prime de non-conversion et, le cas échéant, des intérêts de retard. Le comité de Bpifrance Investissement a donné son accord pour décaler de 6 mois l'échéance des deux emprunts obligataires. La nouvelle échéance est donc fixée au 19 janvier 2027.

La société pourra procéder au remboursement par anticipation des OC de la tranche 2 en totalité ,

Annexe libre

à compter du 03 mars 2025, date correspondant au 4ème anniversaire des OC.

Information sur la prime de non conversion:

La société a constaté la prime de non conversion au compte d'emprunt obligataire pour un montant de 763 853.02 € .

La société a choisi d'amortir cette prime sur la durée de l'emprunt par fractions égales au prorata du nombre de mois dans l'exercice et quelle que soit la cadence de remboursement.

La société a comptabilisée dans ces comptes, au titre de l'amortissement de la prime de non conversion:

- un montant de 72 747.91 € pour l'année cloturant au 30.09.21
- un montant de 145 495.81 € pour l'exercice clos au 30.09.22
- un montant de 145 495.81 € pour l'exercice clos au 30.09.23
- un montant de 145 495.81 € pour l'exercice clos au 30.09.24
- un montant de 145 495.81 € pour l'exercice clos au 30.09.25

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/09/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2025
Règlement ANC 2022-06					
Capital social	2 931 130,00				2 931 130,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	970 144,40				970 144,40
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	196 027,81	28 862,27			224 890,08
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	175 154,07	548 383,07			723 537,14
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	577 245,34	(577 245,34)		1 213 490,12	1 213 490,12
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	186 947,24			49 778,85	236 726,09
TOTAL	5 036 648,86			1 263 268,97	6 299 917,83

Date de l'assemblée générale 31/03/2025

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 5 036 648,86

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 036 648,86

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 263 268,97

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2025
VALEUR D'ORIGINE				18 450,00	18 450,00
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				12 686,00	12 686,00
Dotation exercice				4 613,00	4 613,00
TOTAL				17 299,00	17 299,00
REDEV. RESTANT A PAYER REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				13 194,00	13 194,00
Dotation exercice				4 797,96	4 797,96
TOTAL				17 991,96	17 991,96
à 1 an au plus				1 199,49	1 199,49
entre 1 et 5 ans					
à plus de 5 ans					
TOTAL				1 199,49	1 199,49
VALEUR RESIDUELLE					
à 1 an au plus				184,50	184,50
entre 1 et 5 ans					
à plus de 5 ans					
TOTAL				184,50	184,50
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				4 798,00	4 798,00

Engagements financiers

	30/09/2025	Engagements financiers donné	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		1 383,99	
		1 383,99	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		1 383,99	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Filiales et participations

1 0

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

	30/09/2025	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
				Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
SAS A LA CORNICHE		553 499,07	100,00	1 347 000,00	1 347 000,00	
SAS LES SARTIERES		1 419 274,43	100,00	1 770 000,00	1 770 000,00	
SAS HOTEL LE GALION		785 641,84	100,00	2 197 800,00	2 197 800,00	
SAS LE CORSAIRE DE RICHELIEU		(475 372,38)	100,00	1 600 000,00	1 600 000,00	
SCI LA POINTE DU CHAY		96 074,55	100,00	7 450,00	7 450,00	
SCI SURPRISE		119 742,20	99,80	5 000,00	5 000,00	
SAS CAP DETENTE		694 562,15	99,60	249 000,00	249 000,00	

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS A LA CORNICHE		3 446 751,39	(145 779,00)		
SAS LES SARTIERES		2 351 197,17	717 688,38	462 118,00	
SAS HOTEL LE GALION		1 590 699,82	16 165,35	124 477,00	
SAS LE CORSAIRE DE RICHELIEU		4 406 161,78	(988 338,57)		
SCI LA POINTE DU CHAY		179 400,00	91 074,55	207 872,00	
SCI SURPRISE		58 652,50	22 696,13		
SAS CAP DETENTE		1 220 007,73	124 737,83		

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

Filiales et participations

20

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

30/09/2025

Capitaux propres

Q uote part du capital
détenue
(en pourcentage)

Valeur comptable des titres détenus
Brute Nette

Montant net des
prêts et avances
consentis par la sté

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale

SARL LOCATION MTR	(321 625,93)	99,33	1 490,00	
SCI ANGI	(293 412,60)	99,00	990,00	990,00
SCI LES FOUGERES	50 010,96	95,00	532 000,00	532 000,00
SCI THALASSA	236 401,65	100,00	2 175 000,00	2 175 000,00

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SARL LOCATION MTR			(26 988,30)		dissolution
SCI ANGI		359 580,10	377,22		
SCI LES FOUGERES		230 154,25	(13 906,61)		
SCI THALASSA		700 020,00	181 223,04	222 148,74	

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

S.A.S. CV DEVELOPPEMENT

MONSIEUR PHILIPPE CAZENAVE

17940 RIVEDOUX PLAGE

Société Holding

COMPTES ANNUELS

30/09/2025

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**



EXPERTISE COMPTABLE

5 Avenue Barbara

44611 ST NAZAIRE

0240534001

saint-nazaire@tgs-france.fr

www.tgs-france.fr

Bilan Actif

		30/09/2025		30/09/2024	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 049,10	3 284,57	6 764,53	
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	70 000,00		70 000,00	115 000,00
ACTIF CIRCULANT	Constructions	4 000,00	4 000,00		281 213,31
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	12 234,13	12 043,51	190,62	833,54
	Autres immobilisations corporelles	271 677,82	134 911,05	136 766,77	132 539,95
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	10 137 626,27	1 490,00	10 136 136,27	8 459 136,27
	Créances rattachées à des participations	301 835,46	294 416,21	7 419,25	7 419,25
	Autres titres immobilisés	1 233,20		1 233,20	1 233,20
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	17 500,00		17 500,00	17 500,00
Total de l'actif immobilisé (III)		10 826 155,98	450 145,34	10 376 010,64	9 014 875,52
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	477 163,23	5 510,00	471 653,23	547 379,09
	Autres créances	4 296 167,75		4 296 167,75	4 392 440,31
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	31 659,57		31 659,57	66 089,03
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	64 216,15		64 216,15	32 455,86
	Total de l'actif circulant (IV)	4 869 206,70	5 510,00	4 863 696,70	5 038 364,29
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)	109 121,87		109 121,87	254 617,68
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	15 804 484,55	455 655,34	15 348 829,21	14 307 857,49

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Présentation

Compte de Résultat

1/2

		Règlement ANC 2022-06	30/09/2025	30/09/2024
		France	Exportation	
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	1 570 652,35	1 570 652,35	1 383 941,35
	Montant net du chiffre d'affaires	1 570 652,35	1 570 652,35	1 383 941,35
	Production stockée			
	Production immobilisée		21 867,33	
	Subventions			
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			9 196,00
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		527 000,00	
	Autres produits		1 641,99	61,88
	Total des produits d'exploitation		2 121 161,67	1 393 199,23
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		(1 416,67)	184,76
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes (1)		793 447,55	605 791,29
	Impôts, taxes et versements assimilés		23 411,13	17 602,09
	Salaires		551 010,96	517 620,08
	Cotisations sociales		169 552,48	175 251,71
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		39 647,90	51 601,08
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
	Dotations aux provisions			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		347 353,31	
	Autres charges		6 588,81	33,84
	Total des charges d'exploitation		1 929 595,47	1 368 084,85
	RESULTAT D'EXPLOITATION		191 566,20	25 114,38
(1) Y compris :				
	- Redevances de crédit-bail mobilier		3 118,35	12 788,62
	- Redevances de crédit-bail immobilier			

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		30/09/2025	30/09/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	191 566,20	25 114,38
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	1 191 058,31	748 080,73
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		111,63
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	1 191 058,31	748 192,36
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	171 722,48	171 245,84
	Intérêts et charges assimilées (3)	339 784,06	325 624,34
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	511 506,54	496 870,18
	RESULTAT FINANCIER	679 551,77	251 322,18
	RESULTAT COURANT avant impôts	871 117,97	276 436,56
	Produits exceptionnels		225 123,26
	Charges exceptionnelles	49 778,85	271 012,48
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(49 778,85)	(45 889,22)
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	(392 151,00)	(346 698,00)
	Total des produits	3 312 219,98	2 366 514,85
	Total des charges	2 098 729,86	1 789 269,51
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 213 490,12	577 245,34

(2) dont produits concernant les entités liées

(3) dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

Annexe

◆ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 348 829** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 3 312 220** euros et un total **charges de 2 098 730** euros, dégageant ainsi un **résultat de 1 213 490** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2024** et finit le **30/09/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

◆ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Evènements significatifs de l'exercice:

Intégration Fiscale:

La société CV DEVELOPPEMENT a opté à compter du 30/06/2005 pour le régime de l'intégration fiscale prévue aux articles 223 A et suivants du code général des impôts.

La liste des filiales intégrées est la suivante:

- SARL CV DEVELOPPEMENT (société Mère)
- SAS CAP DETENTE
- SAS LES SARTIERES
- SAS A LACORNICHE
- SAS HOTEL LE GALION
- SARL LOCATION MTR
- SAS LE CORSAIRE DU RICHELIEU
- SCI ANGI
- SCI LES FOUGERES
- SCI SURPRISE
- SCI LA POINTE DU CHAY
- SCI THALASSA LA FLOTTE
- SCI DE L'ARNAIRAUD

Les principales caractéristiques de l'option sont les suivantes:

Chaque société supportera l'impôt qui serait dû par elle, calculé sur son résultat propre, comme en

Annexe

l'absence d'intégration.

L'impôt constaté dans le cadre de la présente intégration fiscale est de 0 €. En l'absence d'intégration fiscale l'impôt constaté aurait été de 0 €.

Annexe

◆ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2022-06 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 04 Novembre 2022.

La société a décidé d'anticiper l'application de ce nouveau Plan comptable général.

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Titres de Participation:

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition sur titres de participation est un changement de méthode par rapport à ce qui a été pratiqué dans les précédentes acquisitions.

Annexe

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Autres Informations:

Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements de retraite sont évalués, charges incluses, à la clôture d'exercice à 2 938 €. Le calcul des engagements tient compte de l'incidence de l'application des facteurs d'actualisation, de probabilité de durée de vie et de temps de présence dans l'entreprise en prenant en compte les paramètres suivants:

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires : 2%

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3.75 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 64 ans

Le taux de rotation retenu est moyen

Le taux de charges sociales patronales est de 35%

Annexe

Le départ intervient à l'initiative du salarié. Paramètres techniques :

L'année des calculs retenue est 2025.

La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TG 05.

La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021.

Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.

Ce montant n'a pas été comptabilisé.

Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite ne font pas l'objet d'un financement externalisé.

Suivi d'exploitation et de Trésorerie:

La société CV DEVELOPPEMENT établit un budget d'exploitation Groupe et par société en début d'exercice ainsi qu'un budget groupe de trésorerie.

Elle procède à un suivi mensuel de celui-ci via un reporting.

Cession de la maison détenue par CV DEVELOPPEMENT:

La société CV DEVELOPPEMENT a procédé à la vente de la maison le 21/02/2025 pour un montant de 500 000 €.

Accompagnement du Groupe CV au profit de la société LE CORSAIRE DE RICHELIEU:

La société CV DEVELOPPEMENT, associé unique de la société LE CORSAIRE DE RICHELIEU, l'accompagne financièrement en ayant participé à l'augmentation de capital par compensation de compte courant, d'un montant de 800 k€ dans le but d'assurer la continuité d'exploitation.

De plus, la vente de la maison (ci-dessus) et le refinancement de certains crédits baux du Groupe par un organisme de financement extérieur CORHOFI permettent de soutenir et d'assurer la continuité d'exploitation de la société.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 30/09/2025
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres		10 049,10		10 049,10
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		10 049,10		10 049,10
CORPORELLES	Terrains	115 000,00		45 000,00	70 000,00
	Constructions sur sol propre	409 000,00		405 000,00	4 000,00
	sur sol d'autrui				
	instal. agencé aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	13 564,40		1 330,27	12 234,13
	Instal., agencement, aménagement divers	166 082,01	29 271,95	72 185,52	123 168,44
	Matériel de transport	86 312,50	18 265,58	18 265,58	86 312,50
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	48 647,18	13 549,70		62 196,88
	Emballages récupérables et divers				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	838 606,09	61 087,23	541 781,37	357 911,95	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations	8 736 235,06	1 705 226,67	2 000,00	10 439 461,73
	Autres titres immobilisés	1 233,20			1 233,20
	Prêts et autres immobilisations financières	17 500,00			17 500,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 754 968,26	1 705 226,67	2 000,00	10 458 194,93
TOTAL		9 593 574,35	1 776 363,00	543 781,37	10 826 155,98

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2025
			Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles		3 284,57		3 284,57
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 284,57		3 284,57
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	127 786,69	4 097,85	127 884,54	4 000,00
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 730,86	642,92	1 330,27	12 043,51
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	92 420,87	12 532,04	65 040,74	39 912,17
	Matériel de transport	35 137,66	12 860,78	172,51	47 825,93
	Matériel de bureau, mobilier	40 943,21	6 229,74		47 172,95
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	309 019,29	36 363,33	194 428,06	150 954,56
	TOTAL	309 019,29	39 647,90	194 428,06	154 239,13

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Présentation

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Règlement ANC 2022-06				
	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	186 947,24	49 778,85		236 726,09
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	186 947,24	49 778,85		236 726,09
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	{ incorporelles				
	{ corporelles				
	{ des titres mis en équivalence				
	{ titres de participation	269 679,54	26 226,67		295 906,21
	{ autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 510,00			5 510,00
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	275 189,54	26 226,67		301 416,21
	TOTAL GENERAL	462 138,78	76 005,52		538 142,30
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation				
	{ - financières		26 226,67		
	{ - exceptionnelles		49 778,85		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	301 835,46	301 835,46	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	17 500,00		17 500,00
	Clients douteux ou litigieux	6 589,96	6 589,96	
	Autres créances clients	470 573,27	470 573,27	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 289,70	2 289,70	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 700,00	2 700,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	73 707,39	73 707,39	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	4 193 675,96	4 193 675,96	
	Débiteurs divers	23 794,70	23 794,70	
	Charges constatées d'avances	31 659,57	31 659,57	
	TOTAL DES CREANCES	5 124 326,01	5 106 826,01	17 500,00

Prêts accordés en cours d'exercice
Remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	3 063 966,22	3 063 966,22	
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	3 381,46	3 381,46	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 982 128,17	501 612,24	272 249,84
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	159 935,37	159 935,37	
	Personnel et comptes rattachés	59 201,03	59 201,03	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 742,50	43 742,50	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	151 579,67	151 579,67	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 588,42	9 588,42	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés	2 397 754,94	2 397 754,94	
	Autres dettes	177 633,60	177 633,60	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	9 048 911,38	6 588 395,45	2 208 286,09

Emprunts souscrits en cours d'exercice 100 000,00
Emprunts remboursés en cours d'exercice 935 743,65
Emprunts dettes associés (personnes physiques) 2,06

Présentation

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	30/09/2025
Total des Charges à payer		269 260
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré		38 957
Intérêts courus sur emprunts éts crédit	38 957	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 163
FNP - FOURNISSEURS	10 163	
Dettes fiscales et sociales		42 506
PROVISION POUR CONGES PAYES	25 611	
TAXE D'APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	357	
PROVISION CH. SOC. CONGES PAYES	8 854	
ETAT - CHARGES A PAYER	6 969	
FORMATION CONTINUE	714	
Autres dettes		177 634
AAE - LE CORSAIRE RICHELIEU	177 634	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/09/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			31 660
		31 660	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		31 660

Capital social

	30/09/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	154 270,00	19,0000	2 931 130,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	154 270,00	19,0000	2 931 130,00

Effectif moyen

	30/09/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	10,00	
	Professions intermédiaires	2,00	
	Employés	1,00	
	Ouvriers		
	TOTAL	13,00	

Annexe libre

Commentaire sur composition du capital social

En date du 22/02/2019, la société a été transformé de EURL à SAS. A cette même date, une augmentation de capital a eu lieu par incorporation des réserves d'un montant de 1 239 669 € par élévation de la valeur nominal de l'action (19 €).

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 03 mars 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 314 051 € par la création de 16 529 € actions ordinaires nouvelles.

Le capital est donc actuellement composé de 154 270 actions d'une valeur nominale de 19 € entièrement souscrites et libérées dont:

- 16 529 actions ordinaires
- 137 741 actions de préférences ADP1

Commentaire sur les Obligations Convertibles en Actions:

En date du 03/03/2021, La société CV DEVELOPPEMENT a émis des Obligations Convertibles en Actions pour un montant de 2 300 113.20 € au profit des Titulaires d'OC qui les ont souscrites selon la répartition suivante:

Catégorie / souscripteurs	BPI France	OCEAN PARTICIPATIONS	TOTAL OC
Tranche 1	11 881	3 960	15 841
Tranche 2	11 881	3 960	15 841
TOTAL OC	23 762	7 920	31 682

Ces obligations ont les modalités suivantes:

- Nombres d'obligations en circulation: 31682
- Prix d'émission des obligations: 72.60 €
- Durée de l'emprunt: 5 ans
- Taux annuel:
 - OC tranche 1: 4 %
 - OC tranche 2: 5 %

Ces obligations, si elles ne sont pas converties, seront remboursées en totalité le 19 Juillet 2026 pour leur valeur nominale augmentée des intérêts dus et non encore versés au titre des OC, de la prime de non-conversion et, le cas échéant, des intérêts de retard.

La société pourra procéder au remboursement par anticipation des OC de la tranche 2 en totalité , à compter du 03 mars 2025, date correspondant au 4ème anniversaire des OC.

Annexe libre

Information sur la prime de non conversion:

La société a constaté la prime de non conversion au compte d'emprunt obligataire pour un montant de 763 853.02 € .

La société a choisi d'amortir cette prime sur la durée de l'emprunt par fractions égales au prorata du nombre de mois dans l'exercice et quelle que soit la cadence de remboursement.

La société a comptabilisée dans ces comptes, au titre de l'amortissement de la prime de non conversion:

- un montant de 72 747.91 € pour l'année cloturant au 30.09.21
- un montant de 145 495.81 € pour l'exercice clos au 30.09.22
- un montant de 145 495.81 € pour l'exercice clos au 30.09.23
- un montant de 145 495.81 € pour l'exercice clos au 30.09.24
- un montant de 145 495.81 € pour l'exercice clos au 30.09.25

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/09/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2025
Règlement ANC 2022-06					
Capital social	2 931 130,00				2 931 130,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	970 144,40				970 144,40
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	196 027,81	28 862,27			224 890,08
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	175 154,07	548 383,07			723 537,14
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	577 245,34	(577 245,34)		1 213 490,12	1 213 490,12
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	186 947,24			49 778,85	236 726,09
TOTAL	5 036 648,86			1 263 268,97	6 299 917,83

Date de l'assemblée générale 31/03/2025

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 5 036 648,86

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 036 648,86

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 263 268,97

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2025
VALEUR D'ORIGINE				18 450,00	18 450,00
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				12 686,00	12 686,00
Dotation exercice				4 613,00	4 613,00
TOTAL				17 299,00	17 299,00
REDEV. RESTANT A PAYER REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				13 194,00	13 194,00
Dotation exercice				4 797,96	4 797,96
TOTAL				17 991,96	17 991,96
VALEUR RESIDUELLE					
à 1 an au plus				1 199,49	1 199,49
entre 1 et 5 ans					
à plus de 5 ans					
TOTAL				1 199,49	1 199,49
VALEUR RESIDUELLE					
à 1 an au plus				184,50	184,50
entre 1 et 5 ans					
à plus de 5 ans					
TOTAL				184,50	184,50
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				4 798,00	4 798,00